

## Projet de la voie verte : achèvement des travaux d'aménagement des ouvrages d'art

Le projet de voie verte lancé fin 2023 par la Communauté de Communes Rahin et Chérumont vise à relier son territoire aux voies vertes du Pays de Lure à l'ouest et du Pays d'Héricourt à l'est. Il se déroule en plusieurs phases.

### Première phase : Construction des ouvrages d'art

Cette phase, en cours d'achèvement, comprend la construction de cinq passerelles entre Ronchamp et Champagny, avec une livraison prévue pour juillet 2024. Les sites concernés sont :

- L'ancienne gravière à Ronchamp (connexion future avec la voie verte du Pays de Lure en provenance de La Côte)
- La Place du 14 Juillet à Ronchamp
- L'ancien pont cassé (base pleine aire des Ballastières) à Champagny
- Les Ballastières (liaison camping des Ballastières et le collège Victor Schoelcher)
- Les Graviers au centre de Champagny



### Financements

Ce projet bénéficie d'un soutien financier important :

- 437 072 € provenant des **fonds européens LEADER-FEADER**



- Cofinancement de l'État dans le cadre des fonds mobilités actives via la DREAL (appel à projets « Continuités Cyclables »).



### Deuxième phase : Aménagement de la voie verte

À partir de l'automne 2024, les travaux d'aménagement du tracé proprement dit débuteront, avec des études préalables environnementales et techniques pour définir le parcours optimal. Au total, la voie verte s'étendra sur 25 km, favorisant la mobilité douce et la qualité de vie sur le territoire.